



COMPTE-RENDU DU CHSCT DU 29 NOVEMBRE 2022

Ce CHSCT, le dernier, s'est tenu à Colmar en présentiel.

I) Examen du DUERP et validation du PAP de la DDFIP (pour avis motivé)

L'assistante de prévention a exprimé sa satisfaction quant aux échanges avec les organisations au cours des groupes de travail sur ce sujet.

Elle a également rappelé sa difficulté liée à sa prise de poste en septembre pour reprendre cet exercice en respectant les échéances imposées.

Elle a aussi rappelé l'absence de réponse de certains chefs de services, ce qui a nécessité l'intervention du directeur.

L'ensemble des organisations syndicales rejoint les propos de l'assistante.

CFDT, SOLIDAIRES et FO ont tenu à féliciter et remercier l'assistante de prévention pour le travail sérieux, rapide et complet qu'elle a fourni depuis son arrivée ainsi que son souci de communication avec nous.

FO a précisé que le document de synthèse qu'elle a fourni, dont vous trouverez une copie en annexe 1, permet de mieux visualiser les risques que le tableau récapitulatif habituellement transmis et donne une bonne base de travail pour les futures actions à mener dans le département.

Vous trouverez, en annexe 2, le projet de PAP.

L'ensemble des organisations s'est entendu pour approuver le PAP et sur la motivation du vote suivante :

« Sous l'impulsion des formations proposées par le CHSCT, les conditions de travail des collègues ont pu être améliorées. Les représentants réitèrent leur souhait de voir les directions intégrer ces stages dans leurs parcours initiaux propres.

En matière de médecine du travail, déjà l'an dernier dans le cadre du DUERP, les représentants des personnels avaient alerté sur la politique nationale. Le compte-rendu présenté par le médecin de prévention lors du dernier CHSCT confirme nos craintes et la situation plus que dégradée dans ce domaine alors même que les RPS ressortent comme premier risque dans le département. L'administration doit se donner les moyens pour réellement assurer le suivi de tous ses agents conformément à la législation en vigueur.

Par ailleurs, malgré la mise en place d'un suivi plus fin par la direction et quelques améliorations, le CHSCT s'alarme toujours des mauvaises conditions d'hygiène. Il exige donc que les futurs marchés et les missions des collègues BERKANI soient en adéquation avec les attentes légitimes des agents.

Enfin, la recrudescence des recrutements contractuels et alternatifs (pacte, stagiaires, apprentis, emplois civiques,...) ne dupe pas les représentants qui constatent toujours la poursuite d'une politique de suppression de postes insupportable pour mener à bien l'ensemble des missions dans des conditions de travail dignes et sereines. Cela doit cesser ! »

II) Point budgétaire

Les dépenses suivantes ont été validées à l'unanimité des organisations :

- les néons pour les douanes (dépense validée au dernier CHSCT mais à la demande des organisations le devis a été modifié et s'élève à 4 580 € ;
- des fauteuils à destination des agents en télétravail pour la douane (4 986,28 €) et pour la DDFIP (10 471,19 €) ;
- des fauteuils sur préconisation du médecin de prévention pour la DDFIP (1 288,79 €) et ;
- des bras articulés DDFIP pour le budget restant.

III) Mise en œuvre de mesures de sécurité des agents

Suite aux événements dramatiques dans le Pas-de-Calais, les organisations syndicales ont souhaité qu'un point soit inscrit à l'ordre du jour de ce CHSCT.

Des mesures existantes ont déjà été évoquées dans le cadre du DUERP et certaines sont encore à améliorer (l'anonymat notamment), pour autant l'actualité récente nous confronte tous au risque ultime.

Si certains ont pu parler de réflexions à mener sur des armes de protection comme les bombes lacrymogènes ou encore sur la diminution des rencontres, la représentante que je suis a laissé s'exprimer la vérificatrice que je suis également pour préciser que ce n'était absolument le souhait des personnels nomades que je côtoyais et qui s'étaient exprimées sur le sujet.

Il est intolérable qu'un fonctionnaire soit assassiné pour la mission qu'il exerce, c'est malheureusement arrivé à la DGFIP mais cela a aussi été le cas auparavant pour d'autres administrations. La réaction face à cet acte extrême ne doit pas être un recul de nos missions mais une mise en lumière des risques existants qui doit amener le maximum de mesures de prévention.

Il serait mensonger d'affirmer que le risque est totalement ignoré par notre administration qui se préoccupe de l'aspect relationnel de ses agents nomades, mais peut-être que cet événement permettra de lui révéler la réalité de l'exercice de la mission et la ressensibiliser pour revoir certains aspects des procédures existantes et des usages ancrés.

La direction locale est intervenue pour assurer prendre la pleine mesure des risques pour les agents nomades et préciser qu'une visio sera organisée en locale par le directeur avec l'ensemble des agents nomades.

IV) Point d'information sur la cité administrative de Mulhouse

La direction a été interrogé sur différents points noirs et a apporté les réponses suivantes :

- le problème d'éclairage du parking est en cours de résolution, il ne reste que certaines zones d'ombre ;
- l'accès aux étages n'est plus possible pour les usagers qui empruntent l'ascenseur ;
- la rampe pour les escaliers a été commandée il y a trois mois, elle devrait être livrée dans 8 semaines ;
- des devis sont en cours pour des vidoirs pour les femmes de ménage ;
- le groupement a oublié d'installer des prises pour les fontaines à eau, cela lui a été signalé et ce sera fait ;
- la BLIC va expertiser la problématique signalée pour entrer dans les toilettes ;
- la non-accessibilité aux thermostats est volontaire, il n'appartient pas aux agents d'y toucher.

Mathilde LANG (titulaire)